COMMUNE DE BARTENHEIM

S'Blättle

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE BARTENHEIM

N°2 | 2ème semestre 2021

Plan d'eau de Bartenheim

Dossier
Le cycle du plastique

PLAN D'EAU
Aménagement de l'ancienne gravière Holcim de Bartenheim
p.3

ILLIWAP
Nouvelle application mobile
p.4

SÉCURITÉ
Les actions mises en œuvre dans notre commune
p.11-12

PAROLE D'ÉLUS

Chères habitantes, chers habitants de Bartenheim et de La Chaussée,

La période estivale touche à sa fin. J'espère que vous avez toutes et tous, malgré une météo capricieuse, pu profiter de cet été et que vos batteries sont rechargées pour affronter une fin d'année semée d'incertitude, du moins concernant la crise sanitaire et climatique.

Voilà déjà plus d'une année que nous avons pris nos fonctions au sein de la collectivité. Notre équipe, constituée d'une grande majorité d'habitants n'ayant jusque-là pas brigué de mandat, a été épaulée par les agents administratifs, techniques, sportifs et culturels de la mairie et en particulier par notre Directeur Général des Services, Monsieur Tugdual Laouénan.. Je tiens à les remercier tous chaleureusement. Ces remerciements s'adressent également à mes adjoints et au conseil municipal pour leur inlassable travail et leurs incalculables heures passées à mes côtés.

Face à la crise sanitaire, l'heure est encore à la prudence, et, à ce propos, je suis particulièrement triste de devoir à nouveau annuler le repas des aînés. Je sais que ce rendez-vous est toujours un vrai moment de plaisir et de joie pour chacun d'entre vous. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) fera parvenir, comme l'an passé, à tous nos aînés de plus de 70 ans, un bon d'achat d'une valeur de 30 €.

La municipalité a œuvré au bien être de chacun d'entre nous, en mettant à l'étude de nombreux projets, dont certains sont même en cours de concrétisation.

Nous espérons pouvoir organiser au mois de janvier 2022, la traditionnelle réception du nouvel an, et à cette occasion, nous ne manquerons pas de vous annoncer nos différents projets.

Je peux néanmoins déjà vous annoncer trois projets sur lesquels travaille la commune.

- L'aménagement de la base nautique du plan d'eau de la gravière, qui accueillera le public au mois d'avril ou mai.

- La demande d'inscription dans le programme triennal de la Collectivité Européenne d'Alsace de la réfection des voiries de la rue de Blotzheim et le tronçon sud de la rue du général de Gaulle. Le réaménagement des trottoirs, la plantation des arbres et le traçage de la chaussée, restent à la charge de la commune pour un coût estimé à 450 000 €.

- Le commencement de quelques travaux pour notre projet d'embellissement du centre-ville.

Nous œuvrons quotidiennement pour la commune non pas sur la base d'un calendrier mais sur la base et dans le respect d'un budget qui enregistre malheureusement une baisse des dotations de l'Etat.

Depuis que j'ai été élu maire de Bartenheim et de la Chaussée, je découvre chaque jour beaucoup de problèmes mais aussi de nombreuses sources de satisfaction ; je n'oublie pas que notre territoire est composé d'hommes, de femmes, d'enfants, d'entreprises, de commerces, d'associations qui vivent et qui attendent que nous défendions au mieux leurs intérêts.

L'équipe municipale ainsi que tous les agents communaux sont heureux de pouvoir partager une nouvelle année scolaire avec les enfants, les parents et les enseignants. Nous espérons qu'elle sera synonyme de découvertes, d'apprentissage et de partages.

En d'r Hoffnig uff besseri Zita, wensch ech èich a àngnama Tzruckgàng en d'Schual un an d'Àrbatt.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Votre Maire Bernard Kannengieser

NOUVEAU CONSEIL DES SAGES EN JUIN 2021

Un nouveau Conseil des Sages a été créé à l'initiative du conseil municipal. C'est un organe consultatif, de concertation, de réflexions, de propositions et d'actions dans les domaines intéressants la vie de la commune et dans laquelle, il a un rôle d'utilité sociale.

Composition de ce nouveau Conseil des Sages :

Président : Yves SIEBER
Vice-président : Karl BUCK
Secrétaire : Jean-Marc RINQUEBACH
Secrétaire adjointe : Clarisse GROELLY
Assesseurs : • Jean-Christophe BLANKENBERGER
• Jacki OHNENSTETTER
• Jean-Jacques ROEMER
Membres : • Gertrud BUCK
• Horst DIETRICH
• Raymond MARTINEZ
• Charles PFAFF
• Henri SCHMIDLIN

PLAN D'EAU : AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE GRAVIÈRE HOLCIM DE BARTENHEIM

La rétrocession, initialement prévue en 2001, par la société Holcim des 48 ha de la gravière, dont 19 ha de plan d'eau, a eu lieu en juin 2021.

La zone de loisirs autour du plan d'eau se concrétise enfin.

Lors de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2021, les élus ont choisi de confier l'équipement et la gestion du site à la société East Park, adossée au groupe West Park qui exploite déjà 1 site en Bretagne. L'investissement prévu par la société est d'environ 1 million d'euros, l'activité devrait générer 24 emplois.

L'ouverture au public est prévue pour le printemps 2022.

Dans cette zone de loisirs il est prévu :

- un parcours de **téléski nautique** *(zone bleue)* destiné à un large public,
- un parcours avec des **jeux aquatiques gonflables** *(zone violette)*, pour le plaisir des familles en quête de loisirs,
- un espace dédié à la pratique du **stand up paddle** *(zone jaune)* pour la découverte de la partie calme, situé au nord du plan d'eau,
- un **sentier pédagogique** *(zone verte)* pour la découverte à pied de la faune et de la flore de la partie nord et sauvage du site,
- une **base de vie** *(zone rouge)* avec un espace d'accueil et de vente, une zone de restauration et un espace de détente avec des terrasses offrant une vue panoramique du site.

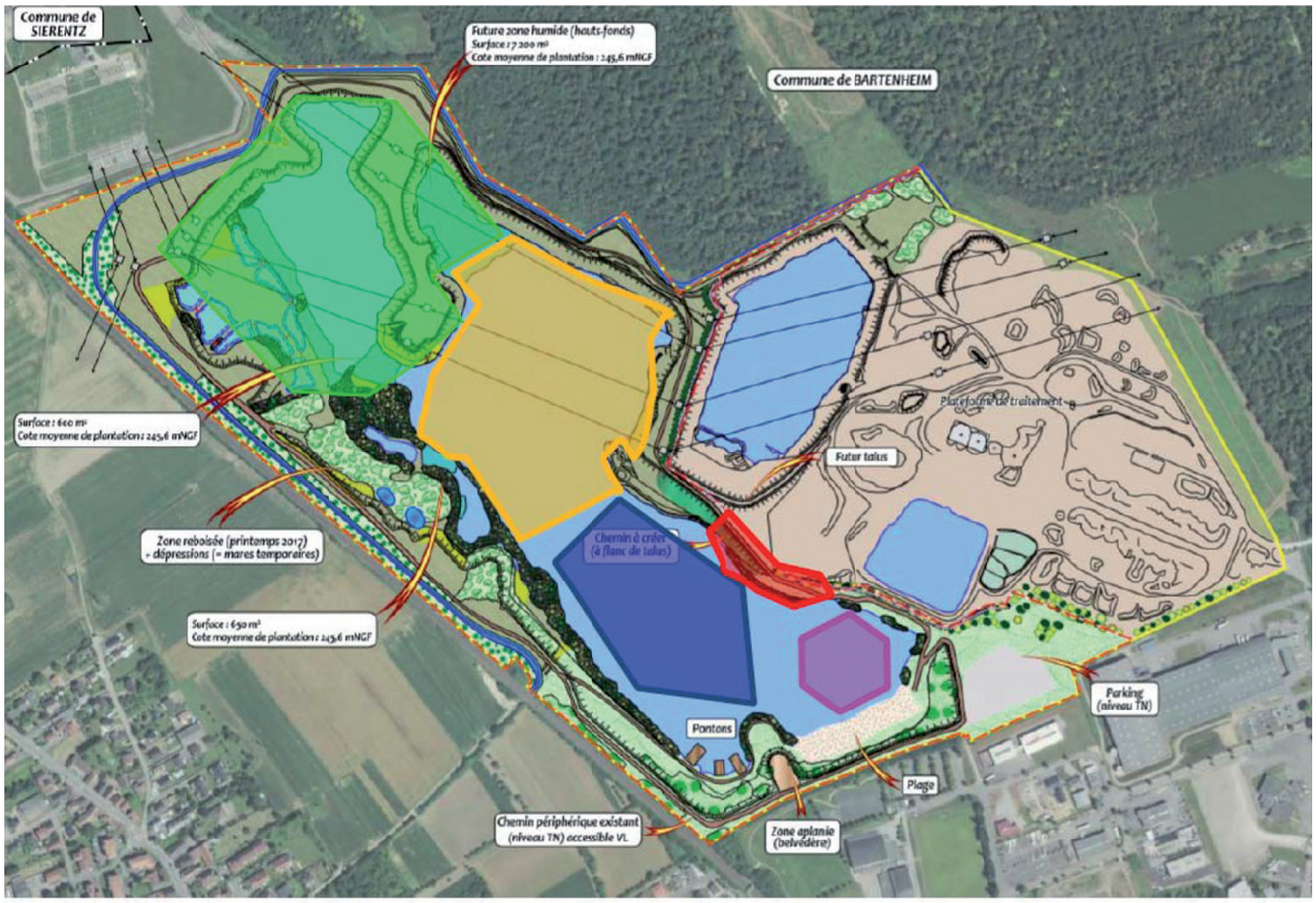

MOTOCROSS

En raison des conditions météo de la période estivale et d'une fréquentation limitée du fait des restrictions sanitaires, les mesures des niveaux sonores n'ont pas encore été réalisées.

EUROAIRPORT

Lettre rédigée par M. le Maire et ses adjoints

Participation à la consultation du public sur le projet d'arrêté portant restriction d'exploitation de l'EuroAirport.

Madame la Ministre,

L'approche équilibrée repose sur 4 axes :
- Réduction du bruit à la source
- Planification et gestion financière
- Procédures opérationnelles limitant le bruit
- Restriction opérationnelle selon le type d'avion et certains horaires

Dans cette enquête publique la consultation porte uniquement sur les restrictions opérationnelles, aucune mesure n'est prise, voire citée, concernant les procédures limitant le bruit. Pourtant dans le PV d'entretien du 11/12/2019 réalisé par CGX les représentants des associations consultées ont mentionné le problème engendré par les décollages en bout de piste et la modification de la boucle Elbegg qui depuis février 2019 crée des nuisances supplémentaires aux habitants de Bartenheim en passant exactement au-dessus du centre du village.

Concernant les restrictions opérationnelles, il y a des annonces n'apportant que peu de concrétisations. En effet, actuellement seulement 4 avions de fret sont programmés à partir de 23h. En réalité, ce sont 7 avions de fret prévus aux alentours de 23h qui ont régulièrement du retard et qui finalement décollent souvent vers 24h impactant directement les riverains au nord de l'EuroAirport du fait du décollage privilégié vers le nord, en période nocturne.

Le fait d'avancer les horaires de décollage de ces avions est une bonne mesure mais il faut impérativement prévoir une marge de retard et donc il faut planifier le décollage de ces avions vers 22h au plus tard.

D'avance nous vous remercions de prendre en considération ces différentes remarques.

Suivez l'actualité de la commune avec l'application Illiwap

La commune a choisi **une application mobile pour mieux communiquer avec ses administrés** : l'application « ILLIWAP ».
En téléchargeant cette **application gratuite et disponible sur les principales plateformes,** il est possible de consulter les dernières actualités de la commune.
Cette application est notamment utile pour le partage de signalements et le rappel d'échéances importantes.

Le +

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'EFFECTUER VOUS-MÊME UN SIGNALEMENT.

Pour ce faire, **cliquez sur l'onglet « Participer » puis « Signaler »**.
Lampadaire défectueux ? Problème de voirie ?
N'hésitez pas à informer la mairie des dysfonctionnements que vous constatez grâce à l'application.

Nous invitons les associations, clubs et structures à contacter la mairie pour transmettre des informations susceptibles d'intéresser tous les habitants.

LA FERME FLEURETTES

Depuis mars 2021 une productrice de fleurs, la **Ferme fleurettes**, s'est installée à Bartenheim. Destinées aux fleuristes locaux et en vente directe aux particuliers, Julie cultive plus de 40 variétés de fleurs locales et de saison sur 30 ares en plein champs dans le respect de l'environnement. En hiver, lorsque la fleur fraîche se fera rare, elle proposera des compositions en fleurs séchées toujours issues de sa production. Elle est aussi présente sur notre marché hebdomadaire le mercredi après-midi depuis fin juillet.

Julie Litzler
33 rue de la Gare - 68870 Bartenheim
06 87 73 65 31 • julie.merzisen@gmail.com
@fermefleurettes

Commerces
Les nouveautés

EMY BOUTIQUE

Accessoires originaux et respectueux de l'environnement pour toute la famille : jouets en bois, bijoux, objets de décoration pour la maison…

5 place de la République
Tél. : 07 86 25 15 93
Site : emy-boutique.com

PAQUIN IMMOBILIER

Agence immobilière

3 place de la République
Tél. 03 89 25 96 10
Site :
paquin-immobilier.com

BLOOD AND WINE TATTOO & BAD CAT PIERCING

Salon de tatouage et piercing

5 place de la République
Tél. : 06 58 03 51 30
Site : bloodandwine.tattoo

L'AUBERGE ITALIENNE

49 rue de la Gare
Tél. : 03 67 51 00 60
Site : auberge-italienne-bartenheim.fr

DOLCE VITA

Vente à emporter et livraison
Epicerie Italienne

49 rue de la Gare
Tél. : 03 89 07 64 01
Site : dolcevita-bartenheim.fr

LE TEMPLE DES MERVEILLES

Institut de beauté
Esthétique

6 Grand'rue
Tél. : 07 70 83 03 56

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Santé
Les nouveautés

JÉRÔME COLOMBO, masseur-kinésithérapeute

Activités : kinésithérapie, amincissement localisé par cryothérapie, kiné respiratoire des nourrissons, thérapie manuelle, massage bien-être.

3 rue Jean Monnet • Tél. 09 62 66 69 39

Atelier mobile
KD Cycles

David Koerper, bartenheimois de naissance, s'est lancé dans la réparation de vélos. Sous le nom de son entreprise KD Cycles, il répare, entretient et rénove vos vélos. En lien avec un distributeur de kit d'électrification de vélos alsacien il modifie également des vélos classiques et les transforme en pedelec.

La réparation de vélo à domicile est dans l'air du temps avec la mise en avant des mobilités douces et le développement des pistes cyclables. C'est un service qui existe déjà dans les grandes villes, et nous avons la chance d'avoir quelqu'un qui propose cela dans notre « village ». N'hésitez pas à le contacter via Facebook pour soutenir ce jeune entrepreneur !

Et si vous avez des vieux vélos inutilisés, il se fera un plaisir de leur faire peau neuve et les remettre en état. Une démarche pleine de sens dans un monde consumériste, qui propose de réutiliser, réparer et donner du style à l'ancien plutôt que de jeter et acheter neuf.

kd.reparationvelo@gmail.com
Tél. 06 70 62 00 84 •

L'atelier mobile
KD CYCLES

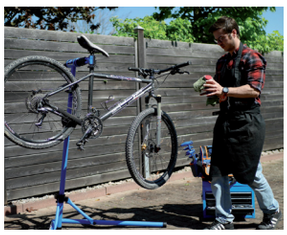

Marché hebdomadaire
du mercredi

Le marché hebdomadaire de Bartenheim a lieu **chaque mercredi de 14h à 18h, hors jours fériés**.

LISTE DES STANDS

- **Nathalie STOECKLIN :** maraîchère
- **Fabien ZIMMERMANN :** fruits, légumes et tartes flambées en fin d'après-midi
- **THAIDEE :** saveurs thaïlandaises
- **TI HAÏ :** plats vietnamiens
- **Le fromager ANTONY** de Vieux-Ferrette
- **La MAISON KURTOS** (à la manière d'une gaufre ou d'une crêpe, le Kurtos peut être décliné en sucré ou salé)
- **Denis HUNDSBUCHLER :** miel, de septembre à avril et occasionnellement l'été
- **Damien MATTLER :** escargots de fin octobre à Noël
- **Magdalena LANNIER :** prêt à porter féminin
- **Sophie RAPP :** couture, présente pendant les vacances scolaires
- **LUKE'S AMERICAN CORNER :** articles importés des Etats-Unis
- **E VIVA LA PAËLLA :** restaurateur ambulant préparant la paëlla sur place pour plus de fraicheur et de saveur
- **LA CUISINE DE CARMEN :** spécialités de Hong-Kong : dumplings, wontons, …
- **CHEZ CLAIRLY :** saveurs réunionnaises, spécialités créoles
- **M. et Mme BELEY :** vente de saucissons, olives, huile d'olives, miel et fruits de saison
- **LA FERME FLEURETTES :** vente de fleurs locales et de saison

Travaux dans votre ville

PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DE L'ESPACE 2000

La deuxième tranche d'installation des panneaux solaires a été réalisée sur le toit de l'Espace 2000 pour un montant de 24 000 € (subventions Collectivité Européenne d'Alsace : 4 780 € et fonds de concours Saint-Louis Agglomération : 7 500 €). Cette structure va permettre à l'Espace 2000 de fonctionner en autoconsommation à 80 % en fin d'après-midi.

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC LES RIVERAINS DES RUES PRINCIPALES

La première réunion publique avec les riverains de la rue du Général de Gaulle a eu lieu le 15 juillet. Les travaux prévus ont été présentés :

- **enrobé à froid** : de l'entrée du village en venant de Sierentz jusqu'au rond-point rue du tilleul - chantier effectué mi-août 2021,
- **enrobé à chaud + trottoirs** : du rond-point Tilleul jusqu'au rond-point place de la République - date à prévoir avec la Collectivité Européenne d'Alsace - durée environ 2 semaines,
- **marquage tout le long de la route** (passages piétons, place de parking, pistes cyclables...).

Les travaux d'enrobés à froid et à chaud sont réalisés et financés par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace). Les trottoirs et le marquage sont réalisés et financés par la commune.

Un échange avec les riverains présents a suivi cette présentation. Divers sujets ont été abordés, les plus récurrents étant la vitesse excessive des véhicules et le problème de visibilité pour sortir des propriétés.

D'autres réunions sont prévues au courant de l'année.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rue de la Hardt, rue de l'Est et rue des Fleurs (en cours d'installation sur la photo) : mise en place de nouveaux luminaires avec la technologie LED associée à un système d'abaissement autonome (-50 % de 23h à 5h du matin).

En arrière-plan les nouveaux lampadaires à LED, au premier plan, les anciens.

Constatez la différence d'éclairage au niveau du sol !

Alsace Fan Day

Depuis 2017, **le 24 juin est le « Alsace Fan Day », la journée de tous les amoureux de l'Alsace**. C'est une journée internationale qui promeut l'Alsace, ses symboles et ses valeurs dans le monde et qui est organisée par l'Union Internationale des Alsaciens.

À cette occasion, les animateurs et animatrices en langue régionale de Saint-Louis Agglomération sont venus présenter leurs actions au marché de Bartenheim : promotion de l'alsacien, réalisation de petites interviews, prise de photos et vidéos diffusées à l'international.

A schèina Grüass an alli dia wo no èisiri liabi alti Bàrtanamr elsassischi Spròch verstänn und rèdda. Mett dara Spròch wird a chleini Müs a Misele, a Cheng a maidale oder a biabele, a Blüama a Bliamale, Oh wia schèin klengt dàs! A Wunder, welli angri Spròch chàt dàs so natt? Also rèda mer wia èis d'r Schnàbl gwàcksa n'ech, so vell wia meglech un eberall im Dòrf so dàss éisiri Spròch übertrait un èberlaba werd!

Photo : Claude Hassler

Suivi du Pacte pour la Transition à Bartenheim

Le groupe **Pacte de Transition Bartenheim**, représenté par Nicole Teiwes, Catherine Porte et Karim Bourquin, a remis, le jeudi 1er juillet, le livret du suivi du Pacte pour la Transition aux élus.

En février 2020, pendant les élections municipales, l'équipe de Bernard Kannengieser s'était engagée en signant 17 mesures du Pacte pour la Transition. Deux réunions ont déjà eu lieu à la mairie avec les représentants locaux du collectif et les élus.

Nicole Teiwes remet le livret à la 1ère Adjointe, Marie-Rose Scholer et à l'Adjointe Environnement, Chantal Kienlen

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

La commune de Bartenheim a intégré le dispositif de lutte contre les nuisances dues aux moustiques en 2016.
Cette lutte contre les moustiques consiste à repérer et à prospecter les gîtes larvaires (étendues d'eaux stagnantes et temporaires où se développent les larves de moustiques), puis à les traiter si la présence de larves en grand nombre est constatée. Le larvicide utilisé, le *Bacillus Thuringiensis var. Israelensis (Bti)* est une **bactérie d'origine naturelle qui n'est toxique que pour les larves de moustiques** (fiche explicative sur le site internet de la Brigade Verte).

Lorsque les surfaces à traiter sont raisonnables, le produit est épandu à l'aide de pulvérisateurs à dos. Lorsque les surfaces sont importantes et que les agents de la Brigade Verte ne peuvent traiter la totalité avant l'émergence des moustiques, l'intervention d'un hélicoptère s'avère nécessaire. Ainsi, un hélicoptère a réalisé un épandage de Bti le 12 juin, puis le 3 juillet dans les communes de Bartenheim, Rosenau et Saint-Louis dans le but de limiter les populations de moustiques. Ces traitements se sont avérés très efficaces et ont permis d'éviter des envolées massives.

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site internent de la Brigade Verte :
https://demoustication.brigade-verte.fr/

NID DE CIGOGNES

À Bartenheim-la-Chaussée, la nouvelle nacelle a facilité l'accès pour la remise en état du nid de cigognes : garnissage renforcé avec de la paille, des brindilles et du crottin de cheval.

SAMEDI 13 MARS 2021 : ENTRETIEN DE LA PLAINE DE L'AU

Comme chaque année, plusieurs bénévoles ont rejoint le groupe ORNIS - Petite Camargue Alsacienne pour participer à l'entretien de la Trame Verte.

Organisée par la mairie de Bartenheim en étroite collaboration avec Marion Granger et Bertrand Scaar du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), en présence de Georges Herzog de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), **les bénévoles ont procédé au rabattage d'arbustes, à la taille des saules têtards, sans oublier le fauchage des mares. La cabane végétale et l'hôtel à insectes ont été également restaurés.**

GAVITHE'S FOUNDATION

Gabriel PAFFI, Victorine JEAN et Théo PIERI, trois jeunes de Bartenheim ont décidé de partir à la conquête de l'Europe à vélo. Leur trajet les mène dans cinq capitales européennes : Strasbourg, Luxembourg, Bruxelles, Amsterdam et Berlin. Seuls les garçons, cyclistes, effectuent le périple. Victorine, organisatrice, tient le blog quotidien.

Pour chaque kilomètre parcouru, un arbre sera planté. Ils ont décidé de participer à un projet de reboisement avec Reforest'Action, une entreprise française de reforestation.

1 500 kilomètres parcourus X 2 = 3 000 arbres plantés

Le retour a eu lieu le 8 septembre. Un arbre symbolique sera planté à l'automne sur la commune.

Le 8 août : avant le départ avec le Maire, Bernard Kannengieser

BROYAGE

En avril dernier, matinée broyage pour les particuliers à la déchetterie de Bartenheim organisée par la mairie avec la mise à disposition du broyeur par Saint-Louis Agglomération.

ARBRES REPLANTÉS

L'ancien Conseil Départemental du Haut-Rhin a fait remplacer les arbres morts, suite à la sécheresse de l'été 2020, et s'est engagé à les entretenir régulièrement le long de la piste cyclable entre Bartenheim-la-Chaussée et Rosenau.

HYDROGRAPHIE DE BARTENHEIM

Bartenheim, le bourg et son annexe la Chaussée, sont établis respectivement sur la terrasse haute et sur la deuxième terrasse alluviale du Rhin (avec un sous-sol immédiat de sable, gravier, galets…). Le bourg, comme ses voisins Blotzheim et Sierentz, est adossé aux collines argileuses du Sundgau. De nombreux vallons orientés ouest-est ont été creusés par des cours d'eau ou fossés qui se rejoignent parfois dans la plaine Rhénane et dont les eaux, le plus souvent, s'infiltrent pour rejoindre la nappe phréatique.

Au sud du bourg le Muehlbach, qui collecte les eaux du Wurmbach, du Lutterbach et de l'Alte Bach traversant Blotzheim et naissant à Ranspach-le-Haut, traverse la zone d'activité carrefour de l'Europe et va s'infiltrer à l'est de l'usine Holcim. Une vanne au niveau de la gravière du motocross permet de dévier une partie du flux vers celle-ci et de l'inonder afin d'épargner la ZA en cas de pluies soutenues ou abondantes, comme ce fut le cas lors de l'épisode pluvieux de cet été. Sur le long des cours d'eau, des zones agricoles inondables sont définies à cet effet. Traversant le bourg le Muehlgraben, qui prend naissance à Helfrantzkirch, longe une zone inondable, puis passe sous la voie ferrée, longe la partie nord de la gravière et rejoint la zone d'infiltration. Les débouchés sur la terrasse des vallons du Habstal, du Brestenberg, du Kohlacker du Zwiriweg ainsi que le cours du Muehlgraben sont équipés de bassins de retenue d'eau (de compensation) afin d'écrêter le flux en cas de grosses pluies et d'éviter inondations et coulées de boue dans le bourg.

L'annexe de la Chaussée, bâtie sur le haut et le long du talus Stichrain, voit l'Augraben couler au pied de celui-ci et éventuellement divaguer sur la zone agricole inondable en cas de débordement.

La municipalité va prochainement mettre en chantier une revue de la prévention des inondations car les phénomènes pluvieux deviennent de plus en plus nombreux et violents.

Ruisseau en crue

Source : Aprona

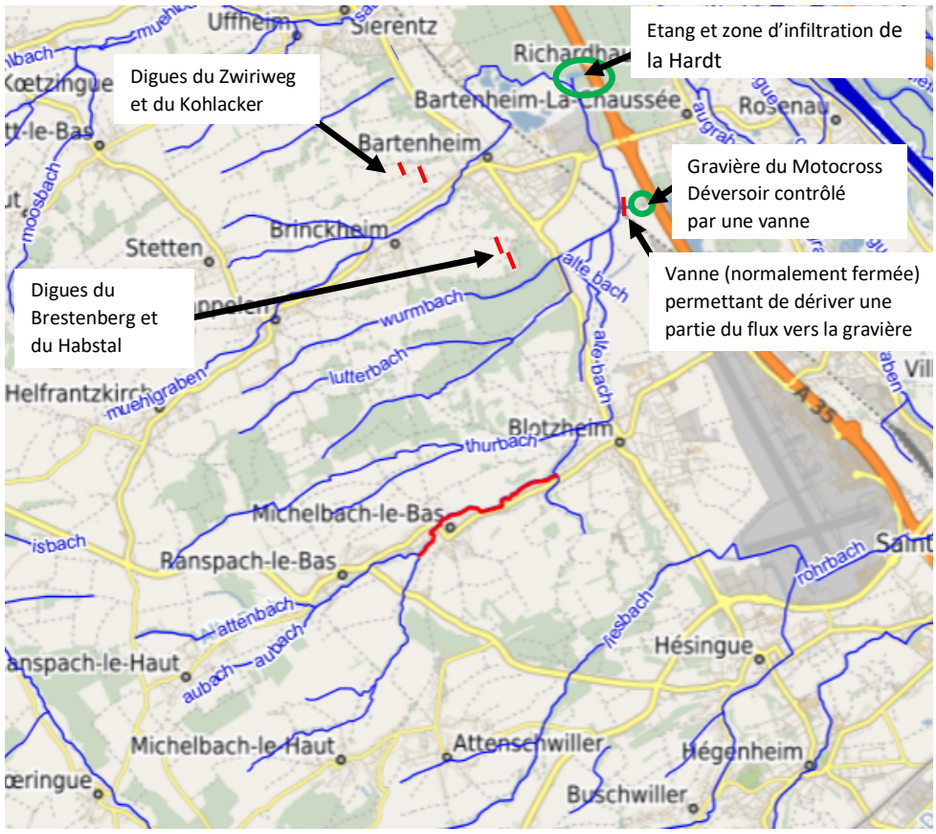

Panneaux
A l'entrée des chemins ruraux

Le panneau de signalisation de circulation interdite, codé Bo en France, indique que, sur la chaussée à laquelle il s'applique, toute circulation de véhicules est interdite dans les deux sens. Il est assorti généralement de la mention « sauf ayants-droit ».

Dans le cas des chemins ruraux, l'ayant-droit typique est le propriétaire d'une parcelle à laquelle on ne peut accéder que par la voie interdite, ainsi que ses ayants-droit : locataires, titulaires d'un bail de chasse, personnes chargées de l'entretien ou de l'exploitation de la parcelle.

Les chemins ruraux partant de la commune de Bartenheim et de la Chaussée sont équipés de ce type de panneau qui visent à préserver la faune et la flore de la zone…

Suite à de nombreuses plaintes de riverains et de promeneurs, la municipalité rappelle que la circulation de motos, de quads, 4x4, de voitures, … est interdite et que le non-respect de l'interdiction peut être verbalisé avec une amende de 135€ par la Brigade Verte.

DÉTECTION DE VÉHICULE HORS GABARIT

Une détection de véhicule hors gabarit va être mise en place cet automne rue de la Gare de part et d'autre de la trémie SNCF.

Lorsque le capteur détecte des véhicules hors gabarit (> 2,40 m) il envoie un signal à un panneau d'affichage « fantôme » qui est activé et alerte les usagers des véhicules hors gabarit les incitant à sortir de la voie.

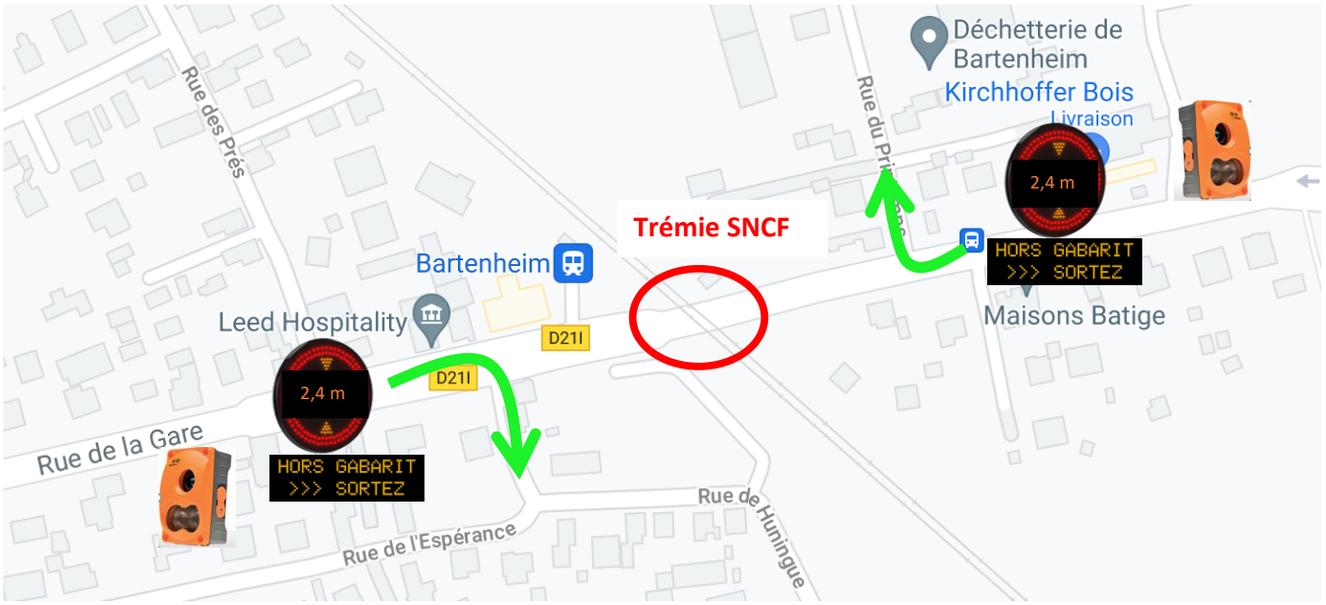

Seniors
Ayez les bons réflexes

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien…), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site www.interieur.gouv.fr

Violences conjugales
Que faire ?

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

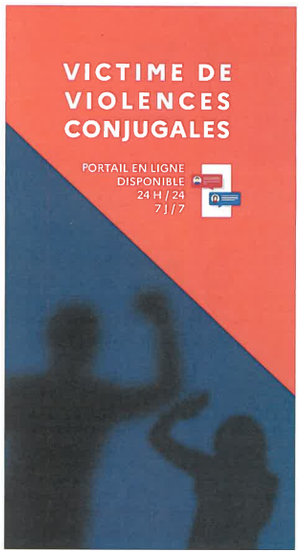

UNE VIOLENCE CONJUGALE PEUT ÊTRE :

- **Physique** (coups, blessures,…)
- **Psychologique** (humiliation, harcèlement,…)
- **Sexuelle** (rapports sexuels non consentis,…)
- **Économique / Administrative** (confiscation argent, papiers d'identité)

EN CAS D'URGENCE METTEZ-VOUS À L'ABRI,

appelez le

17 POLICE / GENDARMERIE	**112** DEPUIS UN PORTABLE
18 SAPEURS-POMPIERS	**15** URGENCES MÉDICALES

ou composez le

114 POUR LES PERSONNES SOURDES MALENTENDANTES ET MUETTES

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

① **DÉPOSER PLAINTE 7J/7 24H/24 :** les policiers ou gendarmes ouvrent une enquête

Le Procureur de la République sera informé de la situation et appréciera les suites à donner.

②

CONTACTER LE PORTAIL DE SIGNALEMENT EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES PAR TCHAT,
7j/7 24H/24 accessible via le site **SERVICE-PUBLIC.FR**
et l'adresse **SIGNALEMENT-VIOLENCES-SEXUELLES-SEXISTES.GOUV.FR,**
depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
Accès gratuit et sans obligation de déclarer son identité.

③

3 9 19
3919 ARRÊTONS LES VIOLENCES

Appel gratuit et anonyme
9h à 22h en semaine ;
9h à 18h samedis, dimanches et jours fériés.

À Battenheim, des actions pour tous

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pour une rentrée scolaire agréable, différents travaux ont été réalisés cet été en plus du nettoyage et de la préparation des salles de classe.

- À l'école maternelle, l'étanchéité du toit plat a été refaite pour un montant de 30 000 €. Une salle de classe a été également rénovée (peinture, luminaire…).
- À l'école Charles Péguy les communs et le couloir ont été repeints et un portail à commande électrique avec interphone a été installé.
- Au multi-accueil « Les Confettis », le couloir a également été rafraîchi.
- À l'école Victor Hugo, un nouveau photocopieur a été installé ainsi que des grilles à l'arrière de l'école pour la sécurité.
- Le système de vidéosurveillance est mis en place depuis cet été devant les écoles, l'église et à l'arrière de la salle des fêtes à la Chaussée.

ÉQUIPEMENTS DES ÉCOLES

Dans le cadre du plan de relance pour l'équipement des écoles, la commune a investi environ 40 000 € dont 26 000 € de subventions dans l'achat de matériel informatique dédié aux écoles primaires Charles Péguy et Victor Hugo. Notre dossier, déposé dans le cadre du Socle Numérique pour l'École Élémentaire (SNEE) ayant été retenu au niveau national, l'état prend en charge 50% de ce montant.

Chaque salle de classe sera équipée
- d'un tableau blanc magnétique,
- d'un projecteur Epson avec stylet interactif HD-player,
- d'un PC portable HP 250 équipé de la suite MS Office ainsi que de la suite Smart Learning,
- d'un visualiseur de documents avec micro intégré.

L'installation de ces équipements débutera dès réception du matériel à partir des vacances de la Toussaint.

Photo Eugène Groellin

Dossier

Le cycle du plastique

LE PLASTIQUE, PAS SI FANTASTIQUE

1 Une matière **rendue indispensable**

- Léger et solide
- Peu cher à produire
- Durable : 100 à 1000 ans
- Recyclable (pas tous)
- Usage unique hygiénique
- Incontournable et indispensable au quotidien

2 Quelques chiffres

- 3,5 kg / mois : déchets de plastique par français
- Dans le monde : 400 millions de tonnes produites par an, chiffres doublé tous les 15 ans

3 Le tri

Grâce au tri et au recyclage :

- une revalorisation possible en créant de nouveaux objets,
- des économies de pétrole (1kg = 1 litre de brut),
- une économie locale et circulaire…
- mais ne représente que 10% du volume produit (20% en France) !

Le tri est donc peu efficace sur le plastique.

4 Collecte et recyclage

Les déchets sont récupérés à divers endroits :

- dans les industries,
- par les collectivités,
- aux bornes de tri ou déchetterie.

Mais quels plastiques sont recyclables ?

Des logos de catégories 1 à 7 sont imprimés sur tous les objets.

RECYCLABLES

CAT 1 PET

CAT 2 PEHD.

CAT 5 PP.

NON RECYCLABLES

CAT 3 PVC, CAT 4 LDPE, CAT 6 PS et CAT 7 OTHER

SI NON RECYCLABLE

- **Enfouissement :** 80% monde / 40% France
- **Incinération :** 10% monde / 40% France

5 Inconvénients

- 1/3 disparaît simplement dans la nature
- Dangers pour la santé :
  - fragmentation en microplastiques puis nanoparticules, ingérées par les animaux puis par l'Homme,
  - éparpillement et pollution des sols et des eaux.

6 Une fausse-bonne solution : le plastique biodégradable

- **Les +**
  - Baisse de la demande de pétrole
  - Moins d'énergie à produire
  - Décomposition plus rapide (surtout le compostable, 80 jours), moins polluant
- **Les -**
  - Demande d'autres ressources pour produire
  - Renforce l'esprit d'usage unique, n'entraîne pas de baisse des déchets

7 Réflexion

À la question « Est-ce que le plastique est utilisé à bon escient ? » ; il faut se demander « Quelle matière pourrait remplacer le plastique ? »

2 points de vue différents :

- Oui, il est utilisé à bon escient parce que c'est une matière complète sous toutes sortes de formes.
- Mais, il peut nuire à notre environnement, causer la disparition d'espèce en voie d'extinction ou encore provoquer d'autres problèmes vis-à-vis de notre planète.

Remplacer le plastique par une autre matière n'est pas envisageable actuellement.

8 Lutter contre la pollution plastique

- **Évitez le plastique !**
  - Recherchez des alternatives : carton, vrac.
  - Achetez plus durable : récipients réutilisables sains (gourdes, bocaux).
  - Choisissez des produits moins emballés (fruits, portions individuelles).
  - Passez-vous des objets à usage unique (paille, vaisselle jetable). Une partie de ces objets est d'ailleurs désormais interdite).
- **Améliorez la collecte (consigne) et profitez des nouvelles techniques de recyclage.**
- **La Loi anti-gaspillage** est entrée en vigueur : objectifs de 2020 à 2040 pour interdire les objets à usage unique

9 Consommation responsable : les 4 R,

et plus globalement, on peut appliquer au quotidien dans l'ordre ces 4 attitudes :

- **R**éduire
- **R**éutiliser, réparer
- **R**ecycler, valoriser, donner
- **R**efuser : se poser les questions « Est-ce vraiment nécessaire ? En ai-je vraiment besoin ? »
- **Développer sa créativité en cherchant une solution moins polluante, éco-responsable**

RENSEIGNEMENTS

> **Agence de la transition écologique - ADEME** : https://www.ademe.fr
> **Service des déchets de Saint-Louis Agglomération :** dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr (visite possible de centres de tri et de compostage)

Contribuez vous aussi à une bonne gestion des déchets en utilisant les points d'apport volontaire à disposition dans la commune ainsi que notre déchetterie !

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE/ EMPLACEMENTS DES CONTENEURS DE TRI

	Emplacement	VERT	JAUNE	TEXTILE
Bartenheim	Parking derrière la mairie	X	X	X
	Parking Place Prévert	X	X	
	Rue des Prés/Passerelle SNCF	X	X	X
	Parking Intermarché	X	X	
Bartenheim-la-Chaussée	Parking près Protection Civile	X	X	X
	Rue des Puits	X	X	

Le dépôt en dehors des conteneurs est formellement interdit. Les contrevenants s'exposent à une amende.

RÈGLES DE BON USAGE

Pensez au voisinage : dépôt entre 8h et 20h uniquement du lundi au samedi, interdit le dimanche et jours fériés et arrêt de votre moteur pendant le déchargement.

Pensez à l'usager suivant : écrasez vos bouteilles plastiques, aplatissez vos briques alimentaires et coupez vos cartons.

LES CONTENEURS VERT

Les bouteilles et bocaux en verre (sans les bouchons)

Les conteneurs de tri du verre sont collectés 1 fois par semaine en moyenne. Leur contenu est pris en charge par une société spécialisée dans le recyclage du verre. Le verre est recyclable à 100% et à l'infini, sans aucune perte de qualité.

LES CONTENEURS JAUNE

Les bouteilles et flacons en plastique, le papier et le carton, les emballages en acier et en aluminium

Les conteneurs de matériaux recyclables sont collectés 1 à 2 fois par semaine. Les déchets sont acheminés au centre de tri de Pfastatt où ils sont triés puis recyclés en de nouveaux objets (cartons d'emballages, papier recyclé, objets en plastique ou en métal…).

LES BORNES TEXTILE

Ces bornes sont destinées à la collecte **des vêtements (adultes et enfants), du linge de maison (draps, nappes, rideaux, …), des chaussures attachées par paires et de la petite maroquinerie (ceintures, sacs).**

Les produits déposés dans les bornes sont collectés par l'entreprise d'insertion **Le Relais Est** (www.relaisest.org) qui trie et valorise les textiles de seconde main dans son centre de tri à Wittenheim.

COMMENT DONNER ?

Les produits donnés doivent être propres et secs même s'ils sont usés ou troués.

Déposer vos dons dans des sacs bien fermés de 30 litres maximum, pour les protéger et faciliter le travail manuel des collecteurs et trieurs

Déchetteries de Bartenheim et Sierentz

ACCÈS

Les déchetteries de Bartenheim et de Sierentz ne sont **ouvertes qu'aux particuliers habitant Saint-Louis Agglomération** à des horaires alternés/ complémentaires afin de permettre un accès toute la semaine.

DÉCHETTERIE DE BARTENHEIM
Rue Winston Churchill - 68870 Bartenheim
03 89 68 33 45

Horaires d'ouverture
- Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h (17h en hiver)
- Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

DÉCHETTERIE DE SIERENTZ
32 Rue du Capitaine Dreyfus - 68510 Sierentz
03 89 38 14 65

Horaires d'ouverture
- Lundi de 13h30 à 18h (17h en hiver)
- Mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h (17h en hiver)
- Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Les changements d'horaires se font au moment du passage à l'heure d'hiver/d'été.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Papier-carton, bouteilles plastique, verre, encombrants, métaux, déchets d'éléments d'ameublement (DEA), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets verts (apport limité à 2m^3), bois, gravats (apport limité à 1m^3), DDS*, résidus indéterminés, huiles de vidange moteur et végétales, déchets diffus spécifiques, batteries et piles, vêtements, textiles, chaussures, cartouches d'encre d'imprimante, lampes usagées et tubes, néons et ampoules, bouchons en liège, capsules de café usagées en aluminium, résidus pâteux, matériaux recyclables, radiographies médicales, mobilier (y compris boîtes de rangement, arbres à chat, panneaux de bois)

*DDS : déchets diffus spécifiques

SAINT-LOUIS Agglomération
Terres d'avenir

Service Déchets Ménagers • Palmrain Bât. Sud • RD105
68128 Village-Neuf • Tél. 03 89 70 22 60
dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr

LIVRE DE RAPHAËL SERVILLE

L'avez-vous déjà rencontré au coin d'une rue, croquant au hasard un lieu, une maison à Bartenheim ?
Cet artiste bartenheimois vient de réaliser un livre avec ses nombreuses aquarelles. Vous pouvez consulter ce recueil au service Culturel de la mairie. Il sera également possible de le commander en prévente.

Pour la réalisation d'une aquarelle personnalisée, vous pouvez le contacter directement :
Raphaël SERVILLE
06 83 97 60 17
Instagram et Facebook :
IllustraRaf

L'ALSACIEN DE LA SEMAINE DANS LE JOURNAL L'ALSACE

En formation en sommellerie au lycée Storck de Guebwiller, le bartenheimois Alexis Daunis a remporté le **Trophée Pessac-Léognan 2021** et a été élu l'**Alsacien de la semaine en mai dernier**.

La commune est fière de lui et lui adresse ses sincères félicitations.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

DÉPART DE MONSIEUR LE CURÉ DAMIEN FEDOR ET INSTALLATION DE MONSIEUR LE CURÉ TIM DIETENBECK

Après 14 années passées parmi nous, notre curé Damien Fedor, curé de la communauté de paroisses « des sources du Muhlgraben aux Rives du Rhin » est appelé pour une nouvelle mission dans la communauté de paroisses du Qualtelbach.

Des messes ont été célébrées pour son départ **le 5 septembre à Bartenheim et le 12 septembre à Kembs Loechlé** avec l'ensemble de la communauté des paroisses.

Monsieur le curé Tim Dietenbeck, venant de la communauté de paroisses de « Dettwiller et des collines du Wundratzheim », sera son successeur. Une messe pour fêter son installation aura lieu **le 26 septembre à 15h à Bartenheim**.

Après chacune de ces célébrations, vous êtes cordialement invités au verre de l'amitié.

MESSES
- **5 septembre à 10h30 à Bartenheim**
- **12 septembre à 10h à Kembs Loechlé**
- **26 septembre à 15h à Bartenheim**

NOUVEAU VÉHICULE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers a été doté d'**un nouveau Véhicule Toutes Utilités (VTU)**. L'ancien véhicule, compte-tenu de son âge, ne répondait plus aux exigences des interventions.

Ce véhicule d'occasion, reçu par le SDIS 68, était une ambulance réformée et a été complètement transformé par la société Heinis à Friesen. Les frais d'aménagement ont été supportés par la commune.

Aujourd'hui il offre 5 places pour les sapeurs-pompiers et permet de répondre aux interventions suivantes :
- ouverture de porte,
- transport de personnel et matériel,
- récupération animalière,
- épuisement de locaux / inondations,
- destruction de nids de guêpes.

Les pompiers ont quant à eux participé à l'étude de l'aménagement du véhicule et procédé à son armement, pour qu'il soit aujourd'hui opérationnel et qu'il s'adapte au mieux à leurs missions.

Les sapeurs-pompiers se rendent disponibles chaque jour et chaque nuit pour les habitants de la commune, afin d'assurer une réponse de proximité aux demandes de secours et notamment au secours à la personne.

« Cette passion qui anime nos sapeurs-pompiers vient avant tout de l'envie d'aider autrui et de se sentir utile à la société. Si cette passion vous anime aussi, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie, vous pourrez ainsi nous rejoindre ! »

Adjudant-Chef Marc Tschill
Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Bartenheim

LES MÉDAILLES DE LA BIENVEILLANCE

Profondément humaine. Cérémonie de remises de médailles d'honneur du travail dans les locaux de l'AFAPEI de Bartenheim, vendredi 26 mars 2021.

S'il est des médailles d'honneur du travail qui scintillent de manière particulière, celles remises vendredi matin à l'AFAPEI de Bartenheim sont assurément du lot. « Ces médailles honorent l'ancienneté dans le travail, certes, a souligné Jean-Marie Brom, président délégué de l'AFAPEI, en ouvrant la cérémonie, elles symbolisent surtout des engagements forts, sensibles, humains ».

SOUS LE SIGNE DU DÉVOUEMENT

Les nombreuses personnalités présentes abondent. Le député Bruno Fuchs insiste sur l'« importance de la reconnaissance des parcours professionnels ». Bernadette Groff et Daniel Adrian, conseillers CEA, soulignent la « noblesse des engagements ». Le maire de Bartenheim, Bernard Kannengieser, quant à lui, il évoque l'« esprit de bienveillance ». Retraçant les carrières des récipiendaires, les responsables des structures illustrent les propos.

La cérémonie a ensuite récompensé neuf récipiendaires, avant le vin d'honneur et après que Jean-Marie Brom ait eu une pensée pour Jean-Marc Keller, le président de l'AFAPEI disparu « il y aura bientôt un an ».

Paul MUNCH

LES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS DE L'ESAT

OR (35 ANS)

- **Brigitte Litzler**, employée à l'atelier 4, avec « un sourire toujours égal »,
- **Francine Litzler**, attachée à l'atelier 2, « coquette, agréable, appliquée »,
- **Thierry Martin**, en charge des produits Weleda dans l'atelier 1. « un travailleur polyvalent qui entretient des relations chaleureuses avec ses collègues »,
- **Gonzalo Mouce Pena**, machiniste outils dans l'atelier 3, après avoir « longtemps travaillé aux espaces verts en amoureux du jardinage ».

VERMEIL (30 ANS)

- **Mathieu Harter**, « un travailleur de l'atelier 4, consciencieux et exigeant ».

ARGENT (20 ANS)

- **Samir Akrimi,** « un sportif accompli, très bon judoka, à l'atelier 3, et toujours prêt à rendre service »,
- **Anne Kirchhoffer,** responsable des activités Bubendorff à l'atelier 4, « autonome, spontanée, très impliquée dans son travail ».

LES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DE L'AFAPEI

ARGENT (20 ANS)

- **Sandra Bentzinger,** animatrice,
- **Sophie Depoisse,** animatrice.

Les neuf récipiendaires de la médaille d'honneur du travail, entourés par élus et responsables de l'AFAPEI de Bartenheim

HOMMAGE

Hommage à Jean-Marc KELLER,

Jean-Marc KELLER, notre regretté Président de l'AFAPEI, très engagé dans le monde du handicap et estimé de tous, nous a quitté au mois d'avril l'année dernière, après avoir œuvré tout au long de sa vie pour le bien-être de nos résidents.

Le Conseil d'Administration de l'AFAPEI a décidé d'attribuer son nom au Patio, Maison d'Accueil Spécialisée de Jour, dernier projet construit sous sa gouvernance parmi ses différentes réalisations dans la structure et dont il était particulièrement fier. « Patio Jean-Marc KELLER » : c'est désormais en toutes lettres que ce souvenir s'inscrit symboliquement dans les murs de l'AFAPEI, en hommage à cet homme de cœur et d'engagement.

Le Conseil d'Administration AFAPEI Bartenheim

PERSONNEL COMMUNAL

Jean-Marie Kiené a pris sa retraite

Jean-Marie Kiené a œuvré **plus de vingt ans à la tête du service technique de la commune de Bartenheim.**

Electromécanicien de profession, il a quitté les Mines de potasse en mai 1999. À la faveur d'une convention de reconversion de six mois avec la mairie de Bartenheim, il est finalement embauché en novembre pour remplacer le chef du service technique sortant. Nommé agent de maîtrise en janvier 2000, Jean-Marie Kiené est titularisé en 2001 et termine sa carrière dans la fonction publique en 2020 au grade de technicien territorial. Comme l'a souligné Tugdual Laouenan, Directeur Général des Services, en retraçant la carrière de Jean-Marie : « Il a été un agent dynamique et réactif, à l'écoute des élus qui appréciaient la compétence dont il faisait preuve, lors de gros chantiers qu'il était amené à suivre, avec son sens pratique d'homme de terrain, et sa disponibilité en cas d'urgence ». Il était aussi un collègue apprécié et œuvrait en tant que vice-président de l'amicale du personnel.

Le maire Bernard Kannengieser l'a remercié pour ces longues années passées à œuvrer pour le bien de la commune. « Tu connaissais les rues du village comme personne… ». Au nom de la commune il lui a remis un cadeau. Jean-Marie Kiené garde un très bon souvenir de ses années passées à Bartenheim et a avoué qu'un brin de nostalgie l'effleure de temps en temps. Il a passé le relais à **son successeur, Thierry Schutz.**

Une surprise a clos cette réception, en l'occurrence une vidéo montée avec humour par les collègues des services administratifs sous la houlette de la bibliothécaire, retraçant des temps forts au service technique ou lors des sorties avec l'amicale du personnel…

Jérémy Ketterlin Nouvel électricien - agent polyvalent

Jérémy Ketterlin est notre nouvel électricien - agent polyvalent. Il remplace l'électricien en titre qui a été promu à un autre poste au sein du service technique suite au départ en retraite de Jean-Marie Kiené.

PAROLE À L'OPPOSITION

LISTE ENSEMBLE VERS DEMAIN

Aucun texte ne nous est parvenu avant impression.

LISTE UN HORIZON COMMUN

Bartenheim est riche de ses associations sportives et culturelles. Vous pouvez les soutenir et profiter de leurs infrastructures de qualité pour votre épanouissement et votre santé.

Pensez à les découvrir et à vous y inscrire !

Jérôme Noeglenn et Laetitia Holder-Loll

Entretien des trottoirs
Les rôles de chacun

M. Jean-Louis Masson, sénateur, attire l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur les problèmes d'entretien des trottoirs et caniveaux dans les communes.

Dans le cas général et dans le cas spécifique du droit local d'Alsace-Moselle, il lui demande selon quelles modalités la commune peut demander aux riverains de se charger de leur déneigement, de leur balayage et éventuellement de leur désherbage.

Réponse du Ministère de l'Intérieur
Publiée dans le Journal Officiel du 20/10/2016 – page 4638

En vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement (…) ».

La jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation (CE, 15 octobre 1980, Garnotel).

Un régime identique est applicable en Alsace-Moselle, où le maire est chargé de « faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics » (article L. 2542-3 du CGCT) et de « prendre les arrêtés locaux de police » (art. L. 2542-2 du CGCT).

La municipalité a établi un arrêté municipal prescrivant l'entretien des trottoirs à Bartenheim. Ci-après les principaux articles, l'intégralité de l'arrêté reste consultable sur le site internet de la mairie.

ARTICLE 1
Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Bartenheim.

ARTICLE 2 : Entretien des trottoirs et des caniveaux
Ces règles sont applicables au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs sur toute leur largeur ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20m de largeur.
2.1 Entretien
En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs jusqu'aux caniveaux en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.
Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.
2.2 Libre passage
Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1,20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent y déposer des matériaux et ordure, ni y stationner des véhicules.
Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est expressément interdit de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs, caniveaux, doivent demeurer libres.

ARTICLE 3 : Entretien des végétaux
3.1 Taille des haies
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limités à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
3.2 Elagage
En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

ARTICLE 4 : Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique
L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.
De même, les poubelles doivent être retirées de la voie publique après le passage de la collecte et remisées sur les propriétés respectives.

ARTICLE 5 : Exécution de l'arrêté
Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.
Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sierentz sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au recueil des actes administratifs et affiché en mairie.

Déjections canines
Civisme et bien vivre ensemble

Nous rappelons à tous les propriétaires de chien que des sacs sont à leur disposition au niveau des poubelles à déjections canines réparties dans la commune. Ils servent à ramasser les souvenirs laissés par nos compagnons à quatre pattes sur les trottoirs et la voirie.

Ce geste, simple et rapide, contribue à la propreté de nos rues et au bien vivre ensemble de tous.

STÉRILISE TON CHAT 68

L'association « Stérilise ton chat 68 » organise une collecte de dons pour chats.

Le samedi 25 septembre, l'association « Stérilise ton chat 68 » a organisé une collecte de dons pour les chats.
MERCI à tous les généreux donateurs !

Nourriture pour chats adultes stérilisés, séniors et chatons (sachets/boites et croquettes)

Sacs de litière, draps, serviettes, caisse de transports, tous équipements

Dons financiers (intégralement destinés aux frais vétérinaires)

Les buts principaux de cette association sont : la **stérilisation des chats errants** afin d'éviter la prolifération, **l'identification et l'adoption de ces animaux par des particuliers.**

CONTACT : syo.stc68@orange.fr
www.sterilisetonchat68.com

LE LIERRE, « UNE PLANTE INDESTRUCTIBLE »

L'association « Le Lierre » a pour objectif de **divertir les seniors de Bartenheim, de Bartenheim-la-Chaussée et des environs**, en les aidant à lutter contre l'isolement et la solitude et leur permettre de tisser de nouveaux liens sociaux.

Pour répondre à toutes les envies et passions, le Lierre œuvre avec dynamisme dans le domaine de la pétanque, des jeux de cartes et de société, de la marche, des sorties bus, des voyages et des thés dansants.

Les activités, jeux de sociétés - jeux de cartes ont lieu les mardis de 14h à 17h.

Les jeux de cartes (tarot - jass ou autres) les mercredis de 20h à 23h ont repris début septembre à la Maison Pour Tous.

Les membres de l'association se feront un plaisir de faire découvrir aux intéressés, les multiples facettes des animations proposées.

ÉCOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

L'école de Musique de Bartenheim a repris ses activités depuis le lundi 13 septembre.

RENSEIGNEMENTS

La liste exhaustive des cours, les tarifs et les conditions générales d'adhésion à l'EMB sont disponibles sur le site internet de la Musique Union : **musique-bartenheim.fr onglet « école de musique / informations ».**

CONTACTS

- **Directeur : Vladimir KITANI**
  06 11 78 53 13 - emb.direction@musique-bartenheim.fr
- **Président : Hubert SCHUR**
  06 86 59 76 01 - president@musique-bartenheim.fr

LA MUSIQUE UNION RECRUTE

Vous jouez d'un instrument de musique à vent (flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, baryton, euphonium, cor d'harmonie, trompette, trombone, tuba) ou à percussion (batterie mais aussi xylophone, marimba, vibraphone…).

Vous disposez d'un peu de temps libre et avez envie d'élargir votre panel de loisirs et votre cercle d'amis.

Alors, venez rejoindre les rangs de la Musique Union de Bartenheim.

Nous répétons l**e mercredi soir de 19h30 à 21h30 environ dans notre local au sous-sol de la Maison Pour Tous**. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite !

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS
Hubert SCHUR, Président
06 86 59 76 01 - president@musique-bartenheim.fr

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des Sapeurs-Pompiers est constituée de membres actifs : pompiers en activité, et de membres passifs : pompiers retraités, vétérans, de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) et de volontaires civils (famille ou amis des catégories citées précédemment dont l'adhésion est soumise à accord du comité après parrainage d'un membre).

Celle-ci organise entre autres, **la fête tricolore du 14 juillet** et **la marche populaire le week-end aux environs du 11 novembre.**

Son Président depuis octobre 2020 est M. DAUNIS Philippe (philippe.daunis088@orange.fr).

Le but de l'amicale est de **rassembler les différents membres dans une cohésion parfaite et harmonieuse.**

Le métier de pompier étant difficile et exigeant, il est nécessaire de se retrouver pour des moments de convivialité.

TENNIS CLUB DE BARTENHEIM

L'école de tennis a repris **début septembre pour les débutants à partir de 7 ans (le mardi de 17h30 à 18h30) et pour les confirmés (le mardi de 18h30 à 20h)**. La pratique aura lieu sur les courts extérieurs ou en salle. Les inscriptions ont commencé début septembre et continueront tous les mardis du mois, mardi 28 septembre étant le dernier jour d'inscription.

L'équipe d'adultes participe au championnat départemental et s'entraîne le jeudi de 16h30 à 19h. Les adeptes de la compétition peuvent la rejoindre. Inscrivez-vous en cliquant sur le site de la mairie (sous la rubrique « Associations sportives > Le club de tennis »).

Venez nombreux pour pratiquer le tennis loisirs, en couple ou en famille. Nous disposons de deux courts en gazon synthétique jouables pratiquement toute l'année.

**« Faites un cadeau rare et précieux.
Donner son sang, c'est donner la vie. »**

Collecte à venir :
mercredi 6 octobre
Collecte assurée de 15h à 19h30
Toutes les personnes de 18 à 70 ans seront les bienvenues !

1 CLUB, 2 MÉTHODES

ACDS

La self défense que nous enseignons, est une méthode qui permet :

- d'être au plus près de la réalité,
- d'appréhender la sécurité personnelle de manière globale,
- de comprendre le processus de la violence,
- de ressentir le danger sans paranoïa,
- de se sortir d'un mauvais pas dans lequel on s'est mis par malchance ou par bêtise,
- de gérer "l'avant", "le pendant" et "l'après" d'une agression.

Aucun niveau en sport de combat n'est requis et les cours se font en tenue décontractée.
La méthode ACDS est générique et convient de ce fait à tous (cours mixtes à partir de 16 ans).
Cours : le lundi de 19h à 21h
Instructeur : Christian Lehning

SELF DEFENSE TRAINING

Le SDT est une méthode d'autodéfense réaliste et efficace mélangeant plusieurs styles de combats. Entrainements dynamiques adaptés à tous, avec séances cardio, renforcements, mise en situation, maitrise de l'adversaire, blocages, frappes, clefs, amenées au sol, immobilisations...

Nous travaillons avec rigueur et sérieux dans une ambiance sympathique (cours mixtes à partir de 14 ans).
Tenue souhaitée : pantalon, tee shirt, baskets (passage de grades annuel non obligatoire).

Cours : le jeudi de 19h à 21h
Instructeurs diplômés avec une longue expérience : Thierry Rees et Jean-Claude Kurtz
SDT pour enfants à partir de 10 ans, le jeudi de 18h30 à 19h30

CONTACTS

Cours du lundi : Christian Lehning - 06 03 63 57 75 - christian.lehning@sfr.fr **I Cours du jeudi :** Thierry Rees - 06 87 64 45 44
Lieu : Complexe sportif Espace 2000 - Rue du Printemps - 68870 Bartenheim -Facebook : Arts martiaux Bartenheim
Reprise des cours début septembre

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE ESPÉRANCE

UN CLUB CENTENAIRE !

Les bartenheimois la connaissent bien : ancrée dans le village depuis des générations, la Société Espérance permet à chacune et chacun, quel que soit son niveau et ses ambitions de s'adonner à ce sport exigeant qu'est la gymnastique.

En 2020, le club a eu 100 ans mais pas une ride ! Et c'est sans aucun doute grâce à l'engagement sans faille de ses salariés, des bénévoles et des nombreux et fidèles membres ! Attractif, le club propose un environnement de qualité : la salle de l'Espace 2000 est fonctionnelle, bien entretenue, le matériel pédagogique et les agrès permettent un enseignement sécurisé, varié et moderne.

En septembre 2020, ce ne sont pas moins de 450 licenciés venus de Bartenheim et des communes environnantes qui se sont pressés aux journées d'inscription afin de pratiquer la Gymnastique Artistique Féminine ou Masculine, la Baby-Gym, la ZumbaKids, le Fitness, le Yoga, le Freerun et qui plus est, dans la joie et la bonne humeur car la Société Espérance est un club familial où bonne ambiance et cohésion ne sont pas de vains mots.

Gym Bartenheim, c'est aussi le club des enfants puisque ce sont, cette année, pas moins de 125 petits lutins âgés de 18 mois à 5 ans qui dynamisent notre société centenaire.

UNE SAISON 2020/2021 COMPLIQUÉE...

Alors pour accueillir en septembre 2020 l'ensemble de ses licenciés, le club, soutenu par la commune, avait mis les bouchées doubles : les protocoles exigés par les autorités étaient maîtrisés et appliqués avec soin afin que chaque licencié puisse renouer avec sa pratique sportive dans des conditions optimales. Mais cela n'a pas suffi…

Le club déjà durement touché lors du premier confinement au printemps 2020 a subi une nouvelle suspension des pratiques sportives en salle une grande partie de cette saison au grand désespoir des 69 gymnastes engagés en compétition qui espéraient avoir la possibilité de s'exprimer enfin sur les plateaux de compétition.

Néanmoins, **la nouvelle présidente, Fanny Ginther**, entourée d'une équipe soudée et déterminée, a eu à cœur de trouver des alternatives pour faire face à la situation. Et parce que, quelles que soient les conditions sanitaires, la gym devait continuer, des cours en visio ont eu lieu, des vidéos ont été envoyées aux jeunes licenciés ainsi qu'aux adultes. Le club, en outre, n'a eu de cesse de maintenir le lien via Facebook, Instagram et la nouvelle gazette.

Cette saison 2020/2021, le club a également été contraint d'annuler les différents lotos, bourse, la cérémonie commémorative du Centenaire ainsi que le Réveillon du Nouvel An bien connu des bartenheimois depuis tant d'années.

UNE NOUVELLE SAISON PLEINE D'ESPOIR !

Mais parce que c'est l'espérance qui définitivement anime son esprit, le club nourrit de grandes ambitions pour la saison 2021/2022 et invite toutes les personnes intéressées à **télécharger le dossier d'inscription en ligne sur le site internet du club) : www.gym-bartenheim.com**

Pour cette nouvelle saison, le club garde également espoir de retrouver au plus vite et en toute sécurité la population bartenheimoise ainsi que les associations-amies du village lors des traditionnelles rencontres festives du village : « Portes Ouvertes cultur'sports », marche populaire du club de foot, Feu du Schild, Oktoberfest…

CONTACT
Société de Gymnastique Espérance
Espace 2000 - Rue du Printemps - 68870 BARTENHEIM
03 89 68 30 14 - gym.bartenheim@aliceadsl.fr
www.gym-bartenheim.com

5ÈME SOIRÉE OKTOBERFEST

L'association Gugg'Artepfel de Bartenheim, organise sa **5ème soirée Oktoberfest le samedi 16 octobre 2021 à partir de 19h à l'Espace 2000 de Bartenheim**.

Cette soirée est placée sous le signe de la Bavière, avec au menu : **1 boisson et un Bretzel en apéritif, une succulente choucroute, un dessert et café pour un tarif de 26€ par personne, 12€ pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.**

Tout au long de la soirée, l'animation sera assurée par DJ Seb au son des plus grands tubes d'Outre-Rhin.Petite nouveauté : vous pourrez cette année payer vos consommations par CB **(sauf consigne des chopes à prévoir en espèces : 5€)**.

Qui dit Oktoberfest dit tenue bavaroise ! Rien de mieux pour passer une agréable soirée si un maximum de monde vient costumé !
Cette soirée est **uniquement sur réservation (réservations avant le 8 octobre dernier délai).**

Pour vous inscrire

Rendez-vous **sur notre page Facebook ou scanner le QR Code** pour réservez et payez en ligne directement, **OU imprimez le flyer, remplissez le talon réponse et envoyez-nous la réservation par la Poste** (vous pouvez également trouver nos flyers dans différents commerces de Bartenheim ainsi qu'à la mairie).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT vous pouvez nous contacter :
- par téléphone : 06 14 76 80 81,
- par mail : guggartepfel@gmail.com

Les places sont limitées et le PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

La Gugg'Artepfel est une jeune association créée en 2015. Nous sommes une guggamusik et nous participons à différents carnavals de la région ainsi qu'à différentes fêtes d'été (fête des vins, fêtes des rues,…).

Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux musiciens. Actuellement nous recherchons des trompettes, trombones, barytons et soubasophones. Les répétitions se déroulent les jeudis soirs de 19h30 à 21h30 à la salle St Martin de Bartenheim-la-Chaussée.

Si vous avez envie de participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

LA BARTENHEIMOISE

Le 3 octobre 2021, départ depuis le foyer St-Georges de Bartenheim à 10 heures. Parcours unique de 6 km.

Buvette et restauration sur place.

En partenariat avec la Ligue contre le cancer et les associations de la commune.

Participation de 10€ incluant le tee-shirt.

Inscription et paiement en ligne sur le lien suivant :
https://www.weezevent.com/bartenheimoise-2 ou flashez le QR-Code !

La Bartenheimoise
Bouger contre le cancer du sein !
www.assolaclef.fr

PHOTOS ANNIVERSAIRES

Rose-Marie COTTEL, 80 ans

Pierre SEGURET , 90 ans

Jeanne KIELWASSER, 101 ans

Monique BILGER, 80 ans

Odile FUCHS, 80 ans

Philippe IMHOLZ, 80 ans

Louise STENGEL, 80 ans

Jacques THURNHERR, 80 ans

Germaine KEIFLIN, 90 ans

Geneviève ROUDIAGA, 80 ans

Lucie FEUERMANN, 90 ans

Robert KIRCHHOFFER, 90 ans

Noces d'Or M. et Mme HENGY

Noces de Diamant M. et Mme THURNHERR

Noces d'Or M. et Mme SCHAERER

Et aussi...

- Noces d'Or de **Denise et Michel SUTTER** le 08.01.2021
- Noces d'Or de **Mathilde et Maurice FUCHS** le 13.04.2021
- Noces d'Or de **Marie-Odile et Théophile WILLIG** le 07.05.2021
- 80 ans de **Monique DISS** le 03.02.2021
- 100 ans de **Lollia ROBERTINE** le 28.02.2021
- 80 ans de **Louise KIRCHHOFFER** le 10.03.2021
- 80 ans de **Frieda KEIFLIN** le 04.04.2021
- 80 ans de **Théophile WILLIG** le 06.04.2021
- 80 ans de **Henri KIRCHHOFFER** le 07.07.2021
- 80 ans de **Henri STOETZER** le 29.07.2021

ÉTAT CIVIL

JANVIER 2021 AU 27 JUIN 2021

Naissances

07/02/2021	Arya, fille de Cédric DESSERICH et de Joëlle BACHMANN
14/02/2021	Isaac, fils de Dorian VOGEL et de Julia KIENTZ
19/02/2021	Joséphine, fille de David KOERPER et de Juliette HERSCHER
23/03/2021	Enora, fille de Florent MÉVELLEC et de Aurélie ARROUET
08/04/2021	Nathan, fils de Vincent KLEIN et de Audrey RUNSER
09/05/2021	Luna, fille de Joffrey BROBST et de Afrieska TRISYANA
20/05/2021	Seline, fille de Adrien BRITO et de Roswitha BAUMANN
30/05/2021	Sebastian, fils de Thomas PINAULT et de Gianina NICULAESEI
23/06/2021	Léonie, fille de Lionel STAMPFLER et de Pauline BILGER
23/06/2021	Louis, fils de Maxime SIPP-KLEIBER et de Marion MULLER

Mariages

29.05.2021	BURDET Michel et BOUIS Pascale
12.06.2021	BELHACHEMI Toufik et BEN LAHBIB Rabiaa
26.06.2021	LOMBARDO Frédéric et SUCKER Laura

Décès

06/01/2021	KEIFLIN Marie Louise
07/01/2021	CHAPPEL née FEGA Marthe
18/01/2021	RIERA Jean-Marc
01/02/2021	LAFONTAINE-DISS Lilian
03/02/2021	HALLER Thierry
06/02/2021	LEITE Auguste
21/02/2021	ZIMMERMANN Michel
16/03/2021	KOERPER Gérard
18/03/2021	WOGENSTAHL née JEKER Luise
23/03/2021	KALBERMATTEN Johann
27/03/2021	VOEGLTIN née SPINHIRNY Jacqueline
02/04/2021	BOULAY Jean-Marie
09/04/2021	TURKAUF Jacques
12/04/2021	SCHOLER née STRÜBIN Ruth
12/05/2021	ERB Doris
26/06/2021	VAGNER Jean-Pierre
27/06/2021	KIEN Lucien

Nouveauté

Du tennis de table au centre du village !

Après la pétanque sur la place du marché, une nouvelle animation verra le jour à la rentrée dans le centre de Bartenheim.

Le service Sport et Jeunesse propose aux habitants de la commune et des alentours, de tout âge, de pratiquer le tennis de table dans le local de l'ancien dépôt des sapeurs-pompiers, situé à l'arrière de la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie au 03 89 70 76 00.

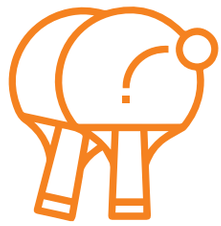

Atout Sport

en images

Annuaire des services communaux

- **Mairie :**
  9, rue du Général de Gaulle
  68870 BARTENHEIM
  03 89 70 76 00
  accueil@mairie-bartenheim.fr

Lundi : 8h30-12h / 16h-18h
Mardi : 10h-12h / 16h-18h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h
Jeudi : 10h-12h / 16h-18h
Vendredi : 8h30-12h / Fermé l'après-midi

- **Bibliothèque municipale :** 03 89 70 76 10
- **Ecole Charles Péguy :** 03 89 68 30 75
- **Ecole Maternelle Les Lilas :** 03 89 68 35 40
- **Ecole Victor Hugo :** 03 89 68 31 76
- **Accueil périscolaire :** 03 89 68 29 88
- **Multi-accueil Les Confettis :** 03 89 68 99 88

Comité de rédaction :
Marie-Rose SCHOLER, Chantal KIENLEN, Matthieu SCHOCH,
Madeline MONTAROU, Simone SCHWEITZER,
Karim BOURQUIN, Patrick CAPON, Laetitia GSELL

Directeur de la publication : Bernard Kannengieser • Mise en page : TERADELIS - Montbéliard
Photos : Eugène Groellin et Claude Hassler • Impression : 2 000 exemplaires (Imprimerie Kauffmann - 68130 Tagsdorf)